

Les sauveteurs volontaires de proximité : des maillons essentiels de la chaîne de secours

Parce qu'une prise en charge rapide du patient permet de réduire les conséquences pour la suite, le SAMU 54 et le service de cardiologie du CHU de Nancy ont lancé le projet de constituer un réseau de sauveteurs volontaires de proximité formés à l'utilisation du défibrillateur et aux massages cardiaques, créant ainsi l'Association « Grand Nancy Défi'b » (<http://www.grandnancydefib.fr>). M. Claude DELOFFRE, maire de Vandeléville (208 habitants), au sein de la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois nous explique ce dispositif.

Qu'est-ce qu'un sauveteur volontaire de proximité ?

C'est un citoyen formé aux gestes de premiers secours (massage cardiaque, utilisation d'un défibrillateur, gestion du stress,...) qui se porte volontaire pour répondre aux sollicitations du SAMU 54 dans le cadre d'une mission de sauvetage d'une personne victime d'un arrêt cardiaque à proximité de son habitat (rayon d'action de 400m). Le sauveteur se rend immédiatement au domicile de la victime et intervient jusqu'à l'arrivée des secours institutionnels.

Pourquoi est-il un maillon essentiel en milieu rural ?

Il va permettre de raccourcir le temps de prise en charge d'une victime d'un arrêt cardiaque, un élément important lorsque l'on sait que les chances de survie diminuent de 10 % par minute qui passe. En effet, les secours (SMUR et SAPEURS-POMPIERS), malgré leur performance, mettent en moyenne 10 à 12 minutes pour se rendre sur les lieux d'un incident. Le dispositif des sauveteurs volontaires de proximité permet une intervention dans les 5 minutes.

Il est important qu'un maillage de sauveteurs volontaires se développe dans les villes mais aussi et surtout dans le milieu rural où les délais d'intervention des secours sont encore plus longs.

Comment devenir sauveteur volontaire ?

Devenir sauveteur volontaire de proximité est à la portée de tous et l'Association « Grand Nancy Défi'b » compte former 3 000 sauveteurs à terme pour couvrir l'ensemble des communes du territoire. S'engager c'est faire la preuve d'une solidarité citoyenne envers son voisins, ses amis et ses proches peut être et pour connaître les modalités pratiques d'inscription, connectez-vous à l'adresse : <http://www.grandnancydefib.fr/svp/devenez-svp>

Combien de personnes par an décèdent d'un arrêt cardiaque ?

Chaque année en France, 50 000 personnes décèdent suite à un arrêt cardiaque et grâce à la généralisation des sauveteurs volontaires de proximité, véritables sentinelles du cœur, 10 000 vies pourraient être sauvées.



Peut-on distinguer une syncope d'un arrêt cardiaque ?

Devant une chute brutale inexplicée d'un individu, il faut que les gens situés à proximité soient capables d'effectuer rapidement le distinguo entre un malaise (le patient est inconscient mais il respire) et un arrêt cardiaque (le patient est inconscient mais il ne respire plus). Heureusement, pour cela, une formation dédiée permettra aux sauveteurs volontaires de proximité de bien faire la différence.

Comment le dispositif de sauveteurs volontaires fonctionne-t-il dans votre commune ?

La commune de Vandeléville est située dans le sud du département, à environ 40 minutes de l'hôpital central. C'est l'une des premières communes rurales à disposer de ce service grâce à l'aide indispensable du Professeur

Etienne ALIOT, cardiologue, et du Docteur Stéphane ALBIZZATI.

Depuis bientôt 4 ans, 5 habitants sont sauveteurs volontaires de proximité, prêts à intervenir à tour de rôle en étant joignable sur un numéro de téléphone portable dédié. Ces 5 citoyens assurent des astreintes et des gardes de nuit. Ils disposent d'une trousse de secours et d'un défibrillateur mobile venant compléter celui en fixe au centre du village. Ils sont prêts à agir en 5 minutes à l'appel du SAMU 54.

Même s'ils n'ont été sollicités qu'à une seule reprise, cette mesure tranquillise la population.

La commune de Vandeléville vient d'obtenir le Label « Ma commune a du cœur », de quoi s'agit-il ?

Le Label « Ma Commune a du Cœur » valorise les bonnes pratiques locales en matière de prévention des accidents cardiaques. Son objectif est d'inciter les communes et intercommunalités à s'engager sur cette cause de santé publique. Le Label met ainsi en avant les collectivités locales les plus engagées en matière de formation de la population, d'installation de défibrillateurs cardiaques et de communication autour des bons réflexes.

Il s'agit d'un Label reçu pour récompenser notre engagement dans la lutte contre "la mort subite" qui m'a été remis par la présidente de l'association du même nom, Mme ISABELLE WEILL, accompagnée de son comité d'experts et sous le haut patronage du Sénat.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie de Vandeléville au 03.83.52.34.63